

DÉCISION DU MAIRE N° 2023-017

AUTORISANT LA SIGNATURE DU MARCHE DE MAIRISE D'OEUVRE DE VOIRIES 2023

Le Maire d'Ablon-sur-Seine,

VU l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-04-001 en date du 24 septembre 2020, par laquelle le Conseil municipal a délégué au Maire l'autorité de prendre les décisions relatives aux marchés inférieurs au seuil de 215 000 € HT,

VU le Code de la commande publique, notamment les articles L2430-1 et suivants sur les marchés de maîtrise d'œuvre,

Vu l'avis de la Commission ad hoc en date du 14 mars 2023,

CONSIDERANT que dans le cadre de réalisation des travaux de la voirie et des réseaux 2023, il est nécessaire de conclure un marché de maîtrise d'œuvre référencé sous le n° 2023004 avec la société ZIDF sélectionnée suite à une consultation en procédure adaptée.

DÉCIDE

La signature d'un marché de Mission de maîtrise d'œuvre avec la société **ZIDF** (44690).

Les conditions financières sont définies comme suit :

- Le marché est conclu pour un montant total de 14 400.00 € HT, soit **17 280.00 € TTC**.

Le taux de rémunération de la mission de base s'élève à 5 %.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au chapitre 23, immobilisations en cours, du budget communal.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire d'Ablon-sur-Seine et Monsieur le Trésorier principal d'Orly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Trésorier principal d'Orly

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication au registre des délibérations de la commune.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 24 mars 2023

Eric GRILLON

Maire d'Ablon-sur-Seine

